

BULLETIN MUNICIPAL

AUZELLES



2025



ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

2025 est là ! Faisons un vœu : que tous les souhaits de belle et heureuse année prononcés dans les jours à venir soient suivis d'effets, et qu'aucun ne soit oublié. Changeons ce qui doit l'être dans l'intérêt général, œuvrons pour le bien commun et la dignité des personnes.

Nous avons tous fait le constat d'années précédentes complexes sur le plan sanitaire et économique. Cependant, particuliers, entreprises et collectivités devront contribuer pour le remboursement de la dette. A Auzelles, cela se traduira intrinsèquement par une baisse de l'investissement. Malgré ces nouvelles contraintes budgétaires, nous aborderons les chantiers en cours et à venir (voirie, rénovation des appartements communaux, réfection de la salle des fêtes), avec enthousiasme, prudence et sérénité ; le sentiment d'être collectivement utiles pour le bien des Auzelloises et Auzellois.

Fort heureusement, le recensement réalisé en 2024, fait apparaître une augmentation constante du nombre de nouveaux habitants, à qui je souhaite la bienvenue pour une intégration réussie et remplie de bonheurs et succès.

Je tiens également à saluer l'engagement des bénévoles des différentes associations qui œuvrent à l'animation des nombreux événements et créent du lien social. Votre participation aux manifestations est une belle reconnaissance du travail accompli par ces volontaires. Le conseil municipal, en étant partie prenante, y contribue par l'attribution de subventions, de prêts de matériel, des salles communales et l'aide apportée par les employés communaux.

A ce titre, et après 24 ans passés à notre service dont quatre sous mon mandat, notre cher Dominique COUPAT, a pris sa retraite en octobre 2024. Presque un quart de siècle de collaboration basée sur la confiance et le dévouement au service de la commune. Je lui souhaite beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie de retraité. Bienvenue à Mickaël COUPAT qui lui a succédé au poste d'employé communal. De même, je remercie nos agents pour leur travail et leur rigueur, nous permettant à toutes et tous de profiter pleinement d'un environnement et d'un cadre de vie unique.

Chers Auzelloises et Auzellois, en ces premiers jours de 2025, recevez nos sincères vœux de bonheur.

Marie-Laure NUNES

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ET DÉPART À LA RETRAITE

Le conseil municipal vous convie, à la salle des fêtes, le samedi 25 janvier, à 18h, pour les vœux du Maire. A cette occasion, nous souhaiterons une bonne retraite à notre ancien agent communal, M. Dominique COUPAT. Cette rencontre conviviale, sera également l'occasion d'accueillir les habitants nouvellement arrivés.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Marie-Laure NUNES (**Maire**), Danièle ARCHENY (**1^{ère} Adjointe**), Jean-Luc CHARFOULET (**2^{ème} Adjoint**), Marie-Jeanne CALVÉ, Pascal DAUPHIN, Patrice EYMERIE, Sandrine JUILLE, Pierre MORDIER, Eléonore PELLET, Emilie ROSSI.



INFOS MAIRIE

MAIRIE

100, Rue de la Mairie

63590 AUZELLES

Tél. 04 73 72 22 56

E-mail : auzelles.mairie@orange.fr

Site : www.auzelles.fr

Facebook : www.facebook.com/AuzellesCommune

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mardi de 13h 30 à 16h.

Le 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois de 9h à 12h.

LISTE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Vous pouvez contacter la mairie pour plus d'informations

COMMISSION	ELU REFERENT
Vente des sectionaux	Mme Danièle ARCHENY
Assainissement	M. Jean-Luc CHARFOULET
Travaux	M. Jean-Luc CHARFOULET
Gestion financière	Mme Marie-Laure NUNES
Accueil, animation et vie associative	Mme Marie-Jeanne CALVÉ
Agriculture, entreprises et économie locale	M. Pierre MORDIER
Patrimoine, environnement et culture	M. Pascal DAUPHIN

ÉTAT CIVIL : 2024



NAISSANCES

le 31 décembre 2023
LAURENT PELLET Owen,
Fayet

le 29 juin 2024
ODOT LAMOTTE Charlie,
Les Jouanis

le 24 octobre 2024
RENOUX Abygael,
Vindiolet



MARIAGES

le 9 mai 2024
PERROT Denis et GASSE
Frédérique,
Chigros

le 24 août 2024
DOS SANTOS Mickaël
et FARACO Claire,
Gaillard

le 31 août 2024
FRIESS Frédéric
et MAZOYER Julie,
le Moulin de la Ganille

le 7 septembre 2024
EYMERÉ Patrice
et DAMEY Carole,
le Bourg



DÉCÈS

le 1er février 2024
LHOSTAL Christian,
le Faux, 77 ans

le 30 Mai
CHEVALEYRE Maryse,
née BÉRODY,
Fayet, 86 ans.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

M. DEMEYER Jérôme et Emmanuel et Gwladys, *Fayet*
M. DUMARTIN Jean-Louis, *le Bourg*
M. et Mme GARS Martin, *les Gruns*
Mme LUTHRINGER Véronique, *Gaillard*
Mme MARRET Doriane, *Chigros*
Mme RAGUIN Nathalie, *à Chabannette*
M. SAUNIER Geoffray et Mme BALMETTE Eléonore, *aux Tourdies*
Alexandre BEAUGRAND et Doria LOGEZ *au Buisson*



AUZELLES EN CHIFFRES

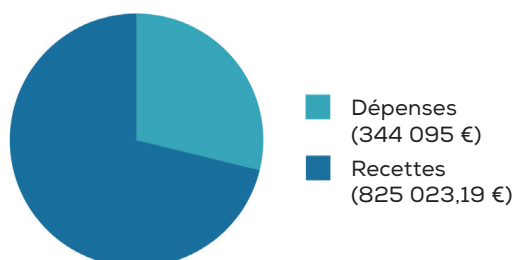
Compte administratif 2023

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	124 185,98 €	Vente de produits, prestations, marchandises	31 420,33 €
Charges de personnel et frais assimilés	146 749,08 €	Impôts et taxes	121 575,54 €
Autres charges de gestion courante	48 624,27 €	Dotations, subventions et participations	196 397,90 €
Charges financières		Autres produits de gestion courante	27 932,66 €
Charges spécifiques	703,02 €	Atténuation de charges	694,84 €
Dotations aux amortissements	6 142,41 €	Produits spécifiques	87,00 €
Attributions de compensation à la COCOM	7 690,24 €	Excédent de fonctionnement reporté	446 914,92 €
TOTAL DÉPENSES	334 095,00 €	TOTAL RECETTES	825 023,19 €

L'excédent global du budget communal s'élève à **414 233,46 €** dont **288 446,46 € d'excédent des sections**.
L'excédent du budget de la commune sans les sections, est donc de 125 787,00 € (dont 100 000 € de vente du presbytère)



INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement reporté	16 488,88 €	Subventions d'investissement	32 663,00 €
Immobilisations	145 013,22 €	Dotations, fonds divers et réserves	46 331,96 €
Dépôts et cautionnements reçus	707,00 €	Dépôts et cautionnements reçus	377,00 €
		Amortissements	6 142,41 €
TOTAL DÉPENSES	162 209,10 €	TOTAL RECETTES	85 514,37 €

ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Eau, Electricité	29,17 €	Redevances d'assainissement	4 932,50 €
Taxe foncière	87,00 €	Redevance pour modernisation des réseaux	224,80 €
Reversement à l'agence de l'eau	268,00 €	Amortissement des subventions	3 809,00 €
Dotation aux amortissements	7 447,35 €	Excédent de fonctionnement reporté	2 121,28 €
TOTAL DÉPENSES	7 831,52 €	TOTAL RECETTES	11 087,58 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Dotation aux amortissements	3 809,00 €	Subventions	1 290,00 €
Etude zonage d'assainissement	4 170,42 €	Dotation aux amortissements	7 447,35 €
		Excédent reporté	46 754,24 €
Dotation aux amortissements	7 447,35 €	Excédent de fonctionnement reporté	2 121,28 €
TOTAL DÉPENSES	7 979,42 €	TOTAL RECETTES	55 491,59 €

SUBVENTIONS ACCORDÉES

Excédent global de cloture : **50 768,23 €**

A.C.P.G. C.A.T.M. (anciens combattants)	100 €
A.D.M.R.	250 €
Auzelivres	200 €
Auzel'la Culture	500 €
Auzelloise	700 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Cunlhat	100 €
Collège de Cunlhat voyage scolaire (70 € x 7 élèves)	525 €
Coopérative école élémentaire publique Cunlhat (33 € x 6 élèves)	198 €
Coopérative école maternelle publique Cunlhat (33 € x 7 élèves)	231 €
Comité des fêtes	500 €
Maison de l'alimentation d'Ambert	100 €
Mission Locale du Livradois-Forez	200 €
Pétanque auzelloise	100 €
Total :	3 704.00 €

REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX COLLECTIVITÉS ACCUEILLANT LES ENFANTS D'AUZELLES DANS LEURS ÉCOLES.

Ecole publique de Cunlhat :

13 élèves x 952.83 € soit 12 386.79 €, versés à la Commune de Cunlhat.

Ecole publique de St Dier :

4 élèves x 1 012 € soit 4 048 €, versés à la Commune de St Dier

TARIFS COMMUNAUX 2025

Tarif de location de la salle des fêtes

Associations locales	gratuit
Associations extérieures à la Commune	100 €
Apéritifs, vins d'honneur	60 €
Personnes privées de la Commune	130 €
Personnes extérieures à la Commune	200 €
Location commerciale	230 €

Le montant de la caution s'élève à 300 € et la caution pour le ménage est de 100 €.

Avec le chauffage, il est demandé une participation supplémentaire de 50 €, sauf pour les associations locales.

Taux d'imposition des 3 taxes locales

Taxe d'habitation	3,99 %
Foncier bâti	29.93%
Le foncier non bâti	46.21%

Locations

Loyers mensuels des logements conventionnés :

T1 bis droite	213 €
T1 bis gauche	224 €
T2	223 €
T3	376 €
T3 (ancien cinéma)	335 €
T4	402 €

Le loyer mensuel des garages communaux est de 33 €.

REALISATIONS 2024



VOIRIE 2024

Les travaux de voirie 2024 ont concerné la remise en état du chemin de la Fontanne, du chemin des Puys de Grange-Mage aux Boissières et le chemin du village de Chalus, pour un montant de

57 585.45 € H.T.

Subvention du Conseil Départemental : 40 % du montant H.T., soit **23 034 €.**

Subvention de l'Etat : D.E.T.R. 20 % du montant H.T. (plafonné à 50 115 €), soit **10 023 €**

De plus, les employés communaux ont utilisé 17 tonnes d'enrobé à froid pour l'entretien de la voirie pour un coût : **2 623,49 T.T.C.**

Matériaux pour les accotements des voies : **3 000 T.T.C.**

RÉNOVATION DU T3

Isolation par l'intérieur et rénovation des sols, des peintures, de la salle de bain, de la cuisine et de l'électricité :

31 799.55€ H.T.

Subvention de l'Etat : D.E.T.R. 20 %, soit **6 360 €.**

Subvention du Conseil Départemental : **6 209.11 €**

Certificat d'Economie d'Energie: **561.60 €**



MATÉRIELS

Achat d'un Renault Master d'occasion :

25 521.60 € H.T.

Revente de l'ancien véhicule à l'entreprise BIOUS : **5 000 €**

Achat de vaisselle pour la salle des fêtes : **2 779.18 € H.T.**

ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'étude a été réalisée par le bureau d'étude SECAE pour un coût **8 550 € H.T.**

Subvention du Conseil

Départemental 30 % : **2 565 €**

Subvention de l'Agence de l'Eau 50% : **4 275 €**



ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Des travaux de raccordement ont permis l'alimentation en eau potable des toilettes publiques et du local associatif de l'Espace Marc Renard (terrain de pétanque). Travaux réalisés par le SIAEP du Bas Livradois et les employés communaux pour un coût :

882 €T.T.C



DÉCHETS VERTS VALORISÉS EN BROYAT

Ce travail a été effectué par les employés communaux durant deux semaines avec le broyeur loué à la CoCom ALF (Ambert Livradois Forez) pour un coût de **45€**. Nous renouvelerons cette opération qui a rencontré un vif succès afin de valoriser vos branchages en broyat que nous avons mis à votre disposition.

SUIVI DE LA VENTE DES SECTIONAUX :

La réalisation des documents d'arpentage est terminée. Le conseil municipal a voté une délibération validant l'ensemble des ventes, comprenant leur surface et leur prix. Les documents vont être remis au notaire de Cunlhat afin de finaliser les ventes.

NOEL DE NOS AÎNÉS :

La commune a offert des bons cadeaux d'une valeur de **35 €**, aux personnes de plus de 75 ans, en résidence principale et inscrites sur la liste électorale.

Ces bons sont valables auprès des producteurs locaux présents au marché du vendredi soir. Cette année, 66 personnes ont pu bénéficier de cette opération.

PROJETS 2025

RÉNOVATION T1

Rénovation des sols, des peintures, de la salle de bain, de la cuisine et de l'électricité :
Coût prévisionnel : **14 369,79 H.T.**
Subvention de l'Etat prévisionnelle : D.E.T.R. 30 %, soit : **4 310,94 H.T.**
Part communale : **10 058,85 H.T.**

PLAN VELO

Au printemps, dans le cadre du Plan Vélo (CCALF), notre commune bénéficiera de deux stationnements. 5 Arceaux Vélos seront posés sur la place de l'église et devant la mairie pour total de 10 places.

VOIRIE COMMUNALE 2025

Les travaux de voirie 2025 vont concerner la remise en état du chemin des Puys (des Boissières au Mahut) et du chemin de la Prulhière,

Montant prévisionnel de **52 265 € H.T.**

Subvention du Conseil Départemental : 40 % du montant H.T., soit **20 906 €**.

Subvention de l'Etat : D.E.T.R 30 % du montant H.T. plafonné à **49 887 €**, soit **14 966.10 €**.

CURAGE DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION

Curage des boues de la station d'épuration
L'entreprise DELAVET interviendra cet hiver afin de procéder au curage des boues de la station d'épuration.

Coût prévisionnel : **10 978 € H.T.**

CETTE ANNEE.... A AUZELLES

VŒUX 2024 A LA SALLE DES FÊTES

21 Janvier 2024



CHANTIER PARTICIPATIF

Un chantier participatif a eu lieu le 1^{er} juin et a permis de mettre en valeur les parterres de fleurs autour de l'église, de débroussailler les chemins dans les villages de la Prulhière et des Tourdies. La matinée s'est terminée par un casse-croûte.



RAND AUVERGNE :

Le samedi 29 juin 2024, s'est déroulé la 33^{ème} édition de la mythique Rand Auvergne, la course plaisir. Après plusieurs kilomètres parcourus dans nos magnifiques chemins du Livradois Forez, nous avons accueillis la spéciale 3 sur un terrain privé au niveau de La Roche. Les 650 pilotes se sont élancés sur 1,6 km préparés par les bénévoles du Motoclub du Livradois sous les yeux de nombreux spectateurs.

Le comité des fêtes d'Auzelles a assuré la restauration et la buvette tout au long de cette journée.



DIFFÉRENTES COMMÉMORATIONS :

Les jeunes porte-drapeaux de la commune, Lucie Cluzel, Eva Sari, Louis et Sylvain Bernard ont honoré avec sérieux et application les Français morts pour la France lors des commémorations des 8 mai, 11 novembre et 8 décembre. Félicitations à eux pour leur engagement.



VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE

Le 9 décembre 2024, nous avons accueilli Madame la Sous-Préfète d'Ambert à Auzelles. Nous avons été sensibles à sa volonté de visiter notre commune dont elle a la responsabilité au nom de l'Etat. Nous avons pu échanger sur les atouts et les différentes problématiques que nous rencontrons dans notre commune. A cette occasion nous avons souhaité faire découvrir les activités de notre commune en commençant par le GAEC de la Ferme d'Ozelles et Auzelles Equitation. Le temps qui nous était imparti étant très court, nous souhaitons renouveler d'autres visites avec les entreprises innovantes de notre commune.



REMISE DE PRIX

Le brevet des collèges étant le premier diplôme de la vie, nous avons mis à l'honneur nos 4 brevetés de la commune, Gabin, Sloan, Samuel et Anatole. Un bon cadeau d'une valeur de 30 € leur a été remis, ils sont à utiliser à la maison de la presse de Cunlhat.

ASSOCIATIONS

AUZELIVRES

L'association Auzelivres a organisé, au mois d'avril dernier, la troisième édition du Festival Polar en Livradois Forez. Cinq auteurs et autrices étaient invités à Auzelles lors de la journée de samedi dédiée aux rencontres et dédicaces. Le public, nombreux et passionné, a pu acquérir les dernières œuvres des écrivains, participer aux séances de dédicace et prendre le temps d'échanger avec les auteurs autour des romans présentés.

Les conférences ont également été un moment fort de l'évènement. Ces rencontres avec le public permettent de mieux connaître l'auteur, son travail, ses choix d'écriture et ses rapports avec le monde de l'édition. Enseignants, traducteurs, éditeurs ou journalistes, les auteurs nous racontent comment l'écriture d'un roman s'encadre dans leur quotidien. En amont de cette journée, toute la semaine a été dédiée au roman noir et policier. Des animations et enquêtes ont eu lieu en médiathèque et les passionnés ont pu assister à la projection d'une sélection de courts-métrages « Polar au féminin » par Ciné Parc partenaire du festival.



Rendez-vous en 2025, avec une journée finale du festival le 26 avril à la salle des fêtes d'Auzelles. Auzelivres vous souhaite, à vous et à vos proches, une bonne année 2025.

Le Président, Diamantino NUNES • 06 19 25 86 83 • auzelivres@orange.fr

AUZEL'LA CULTURE

Chères Auzelloises et chers Auzellois,
L'année 2024 a été bien remplie pour Auzel'la Culture. Depuis « l'après-midi Mères Lyonnaises » jusqu'au concert « Au Musée », nous avons souhaité vous proposer des sujets variés, parfois surprenants et toujours divertissants.

Le festival Théâtre et Musique 2024 a réjoui près de 800 personnes les 26, 27 et 28 Juillet. Nous sommes heureux de constater qu'il intéresse de plus en plus d'habitants de la commune qu'ils soient spectateurs, bénévoles ou les deux. Entre le fou rire avec un hilarant « M.O.L.I.E.R.E » et l'émotion avec un ultime « Concert Clément », cette édition fera date pour notre association. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé directement ou indirectement à ce succès. Que vous soyez théâtre ou musique, classique ou moderne, nous continuerons de vous surprendre et de vous émouvoir en 2025... Mais il est encore trop tôt pour vous dévoiler le programme ! Bonne année à toutes et à tous et à très bientôt.



Le Président, Pascal DAUPHIN • 06 17 84 52 86 • auzellaculture@gmail.com • www.auzellaculture.org

VIVRE LIURADES

Nous vous souhaitons une belle année 2025 en espérant vous retrouver.

Les membres de Vivre Liuradés • vivrelieurades@gmail.com

AUZELLOISE

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s Auzellois(e)s

L'année 2024 a permis de conforter la place de l'association l'Auzelloise au sein de notre commune.

En effet, le nombre de participants aux repas des mois de mai et de novembre a été croissant et le groupe de bénévoles s'est également développé. Le spectacle de Noël organisé le dimanche 8 décembre a connu un vif succès auprès des enfants présents et de leurs familles.

Cette évolution positive est un marqueur fort d'encouragement et une source de motivation pour l'ensemble de nos bénévoles. Nous envisageons donc pour 2025, d'élargir le champ de nos activités tout en restant fidèles aux valeurs de notre association. Aussi, nous ne manquerons pas, tout au long de l'année, de vous informer de nos projets.

En tant que représentant des membres de l'Auzelloise, je tiens à remercier sincèrement les généreux mécènes ainsi que la municipalité et le club ESPOIR. Leurs soutiens financiers témoignent de la confiance et de leur reconnaissance envers notre association. Merci à ces personnes !

Nous remercions également l'ensemble des personnes qui participent à nos manifestations.

Enfin, à titre personnel, je remercie chaleureusement tous les bénévoles de l'Auzelloise et j'adresse à chacun et chacune d'entre eux, toute ma sympathie ainsi que ma reconnaissance pour leur engagement et leur enthousiasme.

Cher(e)s ami(e)s, au nom de l'équipe de l'Auzelloise, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Le Président, Patrice EYMERÉ • 06 64 20 15 82 • patriceeymere@orange.fr

LA BAGUETTE DE VIE

Dans le cadre de nos activités d'accompagnement éducatifs et professionnels, nous avons proposé deux ateliers. En janvier 2024, pour le premier atelier, en visioconférence, l'association en partenariat avec Bright Conseils a organisé un atelier d'orientation scolaire et professionnelle, Mieux se connaître pour mieux s'orienter. Les lycéens en classes de Première et Terminale accompagnés de leurs parents ont été invité à y participer. Aussi, en mars 2024, l'association en partenariat avec Le Club Espoir a présenté un atelier en nutrition, Bien manger pour une bonne santé. L'atelier s'est tenu à la Salle Polyvalente de la Mairie d'Auzelles et s'est achevé par un beau moment de convivialité.

Dans le souci de faciliter l'accès à certains de nos chemins de randonnées, nos bénévoles ont poursuivi l'entretien des chemins du Moulin, de l'Henriette - entre Vindiol et La Gravière -, de La Passerelle et la halte pique-nique.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025 sous le signe de l'amitié, de l'entraide et de la solidarité.

La Présidente, Mireille BRIGHT • baguettedevie@gmail.com • 06 64 20 15 82

CLUB ESPOIR

Le Club Espoir d'Auzelles vit ses derniers jours.

Depuis un an, il a tiré la sonnette d'alarme. Trop peu de personnes impliquées et surtout pas de renouvellement d'adhérent. Les membres du bureau sont usés et ne souhaitent pas continuer.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 octobre 2024, la dissolution du Club a été décidée.

Les liquidités seront versées à l'Auzelloise pour le Noël des enfants d'Auzelles. Le matériel inventorié reste à la commune et mis à disposition de chaque association Auzelloise.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont soutenus. Rappelons-nous les jours heureux que nous avons vécus : réunions du Jeudi, thés dansants, voyages, soirées « châtaignes »...

Le Club Espoir



Le Club Espoir vous souhaite une bonne santé et beaucoup de bonheur pour 2025.
Le Club Espoir

COMITÉ DES FÊTES D'AUZELLES

UNE ANNEE BIEN REMPLIE POUR LE COMTE DES FETES

L'année a débuté avec le succès habituel de notre loto de février. Une nouveauté cette année : le vendredi 16 février, les bénévoles vous ont proposé une dégustation de vin chaud sur le marché d'Auzelles. Une vente de tickets de tombola a remporté les éloges de tous. Le dimanche 18 février, une fois de plus, la salle des fêtes était comble pour le déroulement de notre loto, le tirage de la tombola a permis à deux personnes de partir un week-end dans une cabane dans les arbres dans les Combrailles.

Suite à la demande des organisateurs de la Rand Auvergne, nous avons relevé le défi d'organiser le 29 juin une buvette/snack, située dans le village du Vert, au milieu d'un champ afin de permettre aux spectateurs venus voir plus de 500 participants en deux roues faire leur show sur une spéciale, de se restaurer. Malgré la pluie en fin de journée, la bonne humeur était là. L'année s'est clôturée par la fête patronale les 12,13, et 14 juillet.

Une nouvelle tombola a eu lieu à nouveau sur le marché d'Auzelles le 12 juillet, animée par la dégustation d'une sangria.

Le week-end s'est poursuivi le samedi avec un concert de « Cordes sans cible » qui a égayé la buvette avant le bal. Après quelques verres et avoir dégusté frites et sandwiches, vos enfants ont pu participer à la retraite aux flambeaux et à un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.

La journée du dimanche, un vide grenier remplissait les rues du bourg où vous avez pu découvrir : stand de vannerie, forge en plein air, fabrication de cordes. Puis vers midi, un défilé de voitures anciennes vous a ravi avant le déjeuner organisé par nos bénévoles, qui une fois de plus a fait l'unanimité. La tombola a permis à deux personnes de gagner un week-end dans une « Bulle » dans l'Allier.

MERCI et encore MERCI pour votre fidélité. MERCI à la municipalité pour son aide et enfin MERCI à tous les bénévoles pour le temps passé et le travail fourni, sans eux la fête ne pourrait pas exister.

Tous les bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Notez dans vos agendas le programme 2025 : Loto le dimanche 23 février à la salle des fêtes, Fête patronale les 18/19/20 juillet 2025.



Le président, Jean-Philippe MOULIN • 06 84 97 41 80 • cdfauzelles@gmail.com

PÉTANQUE AUZELLOISE

Cette année nous avons donné un petit coup de rénovation à la « cabane » en changeant nos vieux meubles par du mobilier inox, suite au don d'un de nos membres, que nous remercions chaleureusement. Cette saison nous avons organisé deux concours en journée le samedi 15 juin et 20 juillet, un en après-midi et soirée le samedi 17 août et deux en nocturnes le vendredi 05 juillet et 05 août.

Comme à chaque fois, nos concours se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur. Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent pleinement lors de nos manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous au cours du premier trimestre 2025 pour notre Assemblée Générale. La Pétanque Auzelloise souhaite à toutes les Auzelloises et tous les Auzellois une bonne et heureuse année 2025.



Le Président Pascal JABIOL • 06 83 43 92 37 • pascal.jabiol@orange.fr



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Si les saisons se suivent, elles ne se ressemblent pas toutes :

En 2023 nous écrivons : qu'en raison de la sécheresse et du niveau élevé des températures, nos actions sur le terrain avaient été très compliquées... et nous n'avions réussi à réaliser les quotas (fixés par la préfecture), qu'en toute fin de saison.

Cette année, la généralisation des pluies, qui au passage ont permis la reconstitution des nappes phréatiques, associées à une bonne densité d'animaux comme les lièvres, renards, sangliers... Même si les

deux premières espèces citées ne réunissent que peu de chasseurs et donc, ne subissent que peu de prélèvements, notre plan de chasse sanglier est nettement plus avancé que l'année dernière à cette époque, et, de plus nous avons eu la chance de prélever un animal (photo ci-jointe) de bonne raille puisse qu'il accusait 128kg sur la balance ...

En ce qui concerne la densité des chevreuils, par contre, là, nous sommes inquiets : Sans que nos prélèvements en soient responsables (seulement 9 depuis le début de la saison), nous ne voyons que très peu d'animaux...

Est-ce en raison d'une maladie qui sévit en beaucoup d'endroits, est-ce la prédation du loup ? Pour le moment nous ne disposons pas de tous les indices nécessaires à un bon diagnostic : affaire à suivre ! Concernant les animaux à plumes comme les palombes, les bécasses (en particulier) ...

Là aussi, les adeptes de cette chasse sont peu nombreux, mais ils rencontrent une belle densité d'animaux en bonne santé, ce qui est rassurant.

Comme chaque année, notre association est attachée à ces moments de partage et de convivialité et applique toutes les mesures de sécurité applicables...

Mais, elle regrette les incivilités dont les chasseurs sont l'objet de la part de quelques personnes qui n'ont pas conscience des réalités sur le terrain ni des conditions drastiques faites aux chasseurs par le législateur.

Belle année 2025 à toutes celles et tous ceux qui aiment et défendent notre ruralité avec toutes ces composantes floristiques et faunistiques.

Le président Frédéric IMBERT • 06 84 06 81 56 • imbertyfrederic63160@gmail.com

PROGRAMME PREVISIONNEL DE 2025

	Date	Heure	Lieu	Événement
Mairie	Samedi 25 janvier	18h	Salle des fêtes	Vœux du Maire et départ à la retraite
Comité des fêtes	Dimanche 23 février	13h30	Salle des fêtes	Loto du comité des fêtes
	Vendredi 18 au 20 juillet			Fête patronale
Auzel'la culture	Dimanche 30 mars			Après-midi Musée Numérique
	du 25 au 27 Juillet			Festival
La Baguette de vie	Samedi 12 avril			Atelier cuisine
Auzelloise	Samedi 19 avril			Animations de Pâques
	Dimanche 11 mai		Salle des fêtes	Repas tripes
Auzelivres	Samedi 26 avril		Salle des fêtes	Festival Polar en Livradois-Forez

INFOS

Le chantier de déploiement de la fibre va débuter courant 2025 et début 2026 sur notre commune.

Afin d'éviter des difficultés pour la mise en place de la fibre, la commune d'Auzelles rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et des plantations en bordure de domaine public. Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987) La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains.

Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 1,80 mètres (réglementation article 11 du PLUI du Pays de Cuihat), de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux ainsi que la visibilité de la voirie.
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public) si des dégâts sont occasionnés par la négligence des propriétaires, ils en seront tenus pour responsables.
- Les propriétaires riverains des voies publiques ne peuvent planter ou laisser croître des arbres à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier (article R.116-2 5° du code de la voirie routière – CVR). Pour la voirie communale à moins de 2 m également (art 5.3 du décret n°64-262 du 14 mars 1964).

LA FIBRE À AUZELLES

Les conducteurs
(EDF, téléphonie, éclairage public) :

Pour les lignes EDF seul Enedis est habilité à toucher une ligne électrique, même en câble isolé.

• **Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 5 mètres des lignes.**

• **Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont à moins de 2 mètres d'un câble électrique nu ou en contact direct avec un câble isolé.**

• **Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.**

Si un arbre ou une branche menace une ligne, ne vous approchez pas et prévenez le service de dépannage électricité au 0811 010 212. Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7.

Pour les lignes téléphoniques et les éclairages publics, seuls les propriétaires ou les locataires ont la responsabilité d'élaguer ou couper les branches.

Le service technique communal et les élus vont réaliser prochainement un bilan des haies et les plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux ceci afin de faciliter la pose de la fibre au cours de l'année 2025. C'est pourquoi, il vous est demandé si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais, afin de ne pas retarder les travaux sur notre commune.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route ou des voies communales sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière). Pour les plantations soumises à la réglementation de reboisement interdiction absolue de replanter avant la nouvelle réglementation.

Nous comptons sur votre civisme.



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

DP : Déclaration **P**réalable

PC : Permis de **C**onstruire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

RÉGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN AIR



Cette pratique est interdite par le code de l'environnement (article L. 541-21-1), tout comme la vente, le prêt et l'utilisation d'incinérateurs de végétaux. Enfreindre cette interdiction est une infraction pénale constitutive d'une contravention de 4^{ème} classe qui peut s'élever jusqu'à 750 euros. Les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral n°20241336 du 5 août 2024.

Cet arrêté précise la nature des matériaux qui peuvent être brûlés et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée. Tous les feux pour les particuliers sont interdits.

Cette réglementation ne doit pas faire oublier que la valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie est à privilégier.

Pour toute information sur la pollution atmosphérique en cours dans le département, consultez le site : www.atmo-auvergnehonealpes.fr

Les interdictions permanentes

- les lanternes célestes (lanternes chinoises ou thaïlandaises),
- le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles,
- le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers : les déchets végétaux ménagers incluent les déchets verts dits de jardin (herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères).

Les types de feux autorisés toute l'année

- feux pour méchouis ou barbecues, feux de camp, feux de Saint-Jean,
- travaux de désherbage à l'aide de désherbeurs thermiques,
- travaux par points chauds,
- artifices de divertissement (fusées d'artifices, feux de Bengale, pétards).

Les types de feux autorisés sous réserves et avec une période d'interdiction du 1^{er} juillet au 30 septembre (sans dérogation)

- l'incinération ou le brûlage dans le cadre de la gestion forestière,
- déchets végétaux agricoles ou assimilés,
- l'écobuage : ce type de feu autorisé pendant la période du 1^{er} octobre au 30 juin est soumis à déclaration préalable en mairie.

L'arrêté est affiché à la mairie de votre domicile.

Contacts

- Pour tous feux de végétaux agricoles, écobuage, brûlage dans le cadre de gestion forestière : ddt-seef-fcen@puy-de-dome.gouv.fr Tél : 04.43.36.03.00
- Pour tous autres feux de plein air : Marc Valla Tél. 04.73.98.63.75
Préfecture du Puy-de-Dôme - Service Interministériel de Défense et Protection Civiles SIDP

A ce titre, la commune d'Auzelles a mis en place pour les habitants un espace à côté du cimetière afin de déposer vos branchages que nous avons valorisés en broyat et mis à votre disposition. **Pour rappel sont acceptés uniquement les branchages.**

Pour déposer vos branchages veuillez contacter la mairie afin de prendre un rendez-vous : **04 73 72 22 56** ou par mail auzelles.mairie@orange.fr

MARCHÉ

Après avoir fait le constat qu'un grand nombre de producteurs et artisans seront indisponibles les prochains vendredis et en concertation avec eux, le marché d'Auzelles sera suspendu durant le premier trimestre 2025.

Producteurs, artisans et commerçants auront le plaisir de vous accueillir à nouveau, **toutes les semaines, à partir du vendredi 4 avril, de 18 à 20 heures.**

Important :

La validité des bons cadeaux de Noël pour nos aînés est prolongée jusqu'au **27 juin 2025**. Vous aurez la possibilité de vous rendre directement chez les producteurs habituels qui se proposent également de prendre vos commandes pendant cette période hivernale.

N'hésitez pas à les contacter :

- Christine BERNARD – La Ferme d'Ozelles, Darnes – œufs et pâtes : **06 71 28 01 60**
- Fanny PICARD – La Ferme de La Rodde, La Fougère – fromages de Brebis : **06 42 91 47 95**
- Patrice VANTALON – La Ferme des Terres Creuses- fromages, lait, yaourts : **06 83 26 50 10**
- Sébastien DUVALLET, La Fourne, rôtisserie, traiteur : **06 23 04 99 64**
- Jean François PIOTET, La Ferme du Buisson, fromage... : **06 86 80 43 68**

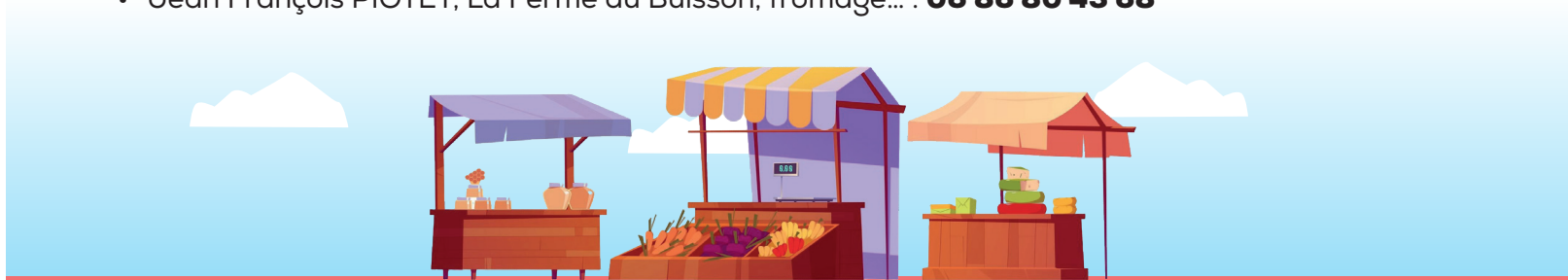


TABLEAU COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES COMMUNALES AU NIVEAU LOCAL

Au niveau national

Le montant de la taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable du bien par les différents taux d'imposition applicables : Commune, intercommunalité, taxes spéciales, ordures ménagères, taxe GEMAPI

Cette base imposable est revalorisée chaque année en tenant compte de l'indice des prix à la consommation (IPCH) : En 2024, l'augmentation a été de **3,9%**

Cette augmentation impacte toutes les taxes comprises dans la taxe foncière car elle est la base sur laquelle s'appliquent les différents taux.

Au niveau communal

En 2023 : Pas d'augmentation du taux

En 2024 : Augmentation du taux (passage **de 28,50% à 29,93%**).

En complément d'information :

Tableau comparatif des taxes foncières communales au niveau local

	Taux foncier bâti	Taux foncier non bâti	Taux taxe d'habitation
AUZELLES	29,93 %	46,21 %*	3,99 %*
BROUSSE	29,13 %*	69,23 %	6,18 %
CEILLOUX	40,21 %	125,26 %	14,56 %
CUNLHAT	36,67 %	80,34 %	9,20 %
DOMAIZE	42 %	95,29 %	11,50 %
TOURS/MEYMONT	30,57 %	95,11 %	7,81 %

* Taux les plus faibles

ACTIVITÉS À AUZELLES

Veuillez contacter la mairie, en cas d'oubli ou de nouvelle installation.



ALIMENTATION

Les garçons rôtisseurs

Cuisine maison - traiteur -
rôtisserie
Bio sur commande
Sébastien DUVALLET, La Fourne
06 64 33 46 90 / 06 23 04 99 64
lesgarconsrôtisseurs@orange.fr

GAEC La ferme d'OZELLES

Vente : œufs, pâtes, conserves
artisanales
Élevage poules pondeuses et ovins
Christine et Louis BERNARD
Darnes
06 71 28 01 60 / 06 82 01 30 04
lafermedozelles@orange.fr

Ferme de la Rodde

Fromages et yaourts de brebis bio
Fanny PICARD La Fougère
06 42 91 47 95
fanny.picard63@gmail.com
Facebook : fermedelarodde

Bar-restaurant l'Henriette

Cuisine authentique faite maison
La Gravière-Haute
07 77 49 01 21
henriette.restaurant@gmail.com
http://lhenriette.eatbu.com

Ferme du Buisson d'Auzelles

Fromages de vaches, bleu
d'Auzelles
Fromage blanc
Vente à la ferme :
samedi 10h à 12h
Jean-François PIOTET
Le Buisson / 06 86 80 43 68

Gaec de la Blanchette

Vente directe caissettes,
steaks hachés
Christophe FAYOL
Emilie DUNAT-ROQUIN
Le Cros
06 67 99 10 70 / 06 87 62 42 74
Facebook : Gaec de la Blanchette

Frédéric GERY

Maraîchage, Plantes médicinales
et aromatiques, Osier
fredcolline.gery@gmail.com



APICULTURE

Benoit CONVERS

Chigros / 06 62 33 06 04
benoitconvers@yahoo.fr

Gilles LALLANDE

L'Hirodie / 04 73 72 34 92

Pierre MORDIER

Neuville / 06 87 68 47 04
piemordier@laposte.net

Charlène PETIT

Les Pieux
06 14 65 23 66
charlene-petit1@hotmail.fr



ABATTAGE- DEBARDAGE

Patrick CHARDY

Abattage
Le Besset-Bas / 06 45 80 60 38

SO.FO.A

Débardage
Vente de bois de chauffage
Vincent MASSELOT
Le VERT / 06 76 09 31 36

SARL Pellet Débardage

Ludovic PELLET
Le Buisson / 06 68 87 34 11



HÉBERGEMENT

Chabanette Hôtel Spa

Ingrid et Tim BELL
Chabanettes / 04 73 72 86 27
info@chabanettes.com
www.chabanettes.com

La Bridamie

Gîte de France 4 épis
4 chambres, 12 personnes
Marie-Paule DAUPHIN
Place de l'Eglise / 06 09 98 62 23
labridamie@orange.fr
www.labridamie.fr

Franck DAUPHIN

2 maisons de 5 personnes
chacune
Le Bourg / 06 87 48 46 47
dauphin.f@wanadoo.fr

Gîtes Arduenna et Darnozen

Jusqu'à 15 personnes
Vincent MASSELOT
Darnes / 06 76 09 31 36
masselot.vincent@orange.fr
www.leszenades.fr

La Rosière

Chambre et table d'hôtes
Paul LENARTS
Le Verveil / 04 73 72 52 53
plenarts@gmail.com
www.larosiere-auzelles.com

Les Hortensias

Gîte 4 personnes
Bernadette SEPTIER
Le Besset Bas
06 32 81 81 55 / 04 73 72 32 30
giteleshortensias@orange.fr

La Renardière

Jusqu'à 9 personnes
Georgette BERRANGER
Le Buisson / 06 26 67 61 77
georgia.hadjab@gmail.com

La Haut

Marie-Hélène KOGAN
Gîte 6 personnes
La Roche / 06 07 56 28 02
luciako@hotmail.fr

Le Fournia

Gîte de France 3 épis
3 chambres, 6 couchages
Patrice VANTALON
06.83.26.50.10
Réservation sur Gîtes de France



ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Atelier Verre d'Auzelles

Salon de thé
Atelier de création de vitrail
Marie-Paule DAUPHIN
Place de l'Eglise / 06 09 98 62 23
verredauzelles@orange.fr

Anaïs PAYS

Graphiste, illustratrice, motion
designer
La Prulhière / 06 58 81 01 24
anaïs.pays@gmail.com
ananaïs.fr

Gentil'home créations

Sculpture sur bois et pierre
Philippe GENTIL
Le Bourg / 06 03 38 68 29
philgentillou@gmail.com

Marianne GUILLOT

Artiste peintre/Osier/laine
Chabanettes / 06 37 27 73 01

Frédérique GAUMET

Photographe - infographiste
Chabanettes / 07 83 32 13 65
www.frederiquegaumet.net

Les chapeaux de Fanny

Chapeaux en laine feutrée
Fanny PICARD
La Fougère / 06 42 91 47 95
fanny.picard63@gmail.com
www.chapeaudefanny.com

Court-jus production

Production de films audiovisuel
& documentaires
Marie Estelle DIETERLE
La Ganille / 06 33 27 05 82
www.court-jus.com

La fabrique de soie

Hébergement courte et longue
durée, auteurs ou créateurs
Marie Estelle DIETERLE
La Ganille / 06 33 27 05 82
fabriquedesoe@gmail.com

ESPACES VERTS / BÂTIMENT

Alex Services

Entretien espaces verts,
débroussaillage, taille et élagage,
nettoyage, débarras tous locaux
Alexis ROBERT
Les Fayards / 06 31 12 74 74
www.alex-services63.fr

LM déco peinture

Peinture revêtement sols et murs,
bandes à placo
Ludovic MARTIN
La Prulhière / 06 62 31 79 56
ludovicmartin466@gmail.com

EURL Jean-Philippe MOULIN

Peinture - Décoration -
Pose de bandes à placo et
parquets flottants
Jean-Philippe MOULIN
Le Besset-Bas / 06 84 97 41 80
eurljpmoulin@gmail.com

Ludo plomberie

Plomberie, chauffage, couverture
charpente, maçonnerie, isolation,
assainissement.
Ludovic PINTRAND
Tarragnat / 06 35 49 60 19
Ludoplomberie@gmail.com

Ludovic SEIGNIER

Menuiserie / agencement
et pose cuisine
Le Grun de Plat / 06 26 35 87 46
poseconcept@hotmail.fr

Solinco

Multi-services, dépannages
Jean-Michel GAUTIER
La Roche / 06 79 51 06 28
solinco.bat@gmail.com

Électricité générale

Virgile ODOT
Installation de réseaux électriques
neufs et rénovation.
Les Jouanis / 06 79 27 09 75
odotvirgile@gmail.com

Gaelig menuiserie

Pose parquet, lambris, terrasse
bois, menuiseries intérieures,
agencements cuisine, dressing,
salle de bains
Les Boissières / 06 86 92 46 69
gaeligmenuiserie@gmail.com

Jean-Baptiste MARTIN

Maçonnerie traditionnelle,
Matériaux écologiques
La Grifolle-Basse
06 26 94 05 85 / 04 73 72 08 79
lagrifolle@gmail.com

MARTY Paysage

Entretien aménagement extérieur,
tonte, vide maison...
Les côtes de Chabanettes
07 76 57 96 42
marty.paysage63@gmail.com,

DIVERS

Élevage d'Abcia d'Or

Elevage de bichons maltais
Emilie PICARD / La Fougère
www.abciador.com

Reflexo'sens

Réflexologie plantaire, palmaire
et faciale
Emeline LAFFONT / Les Moulins
04 73 72 84 41 / 07 67 07 84 41
laffont.emeline63@gmail.com

Assistante maternelle

Isabelle LELONG
La Molette / 06 29 58 36 10
isabelle60@laposte.net

Assistante maternelle

Isabelle GUYOT
La Chassagne / 06 11 55 07 91

ESUS conseil

Diagnostic et audit de sûreté
Prévention des actes de
malveillance
Ludovic PRAT-DOUANE
Fayet / 06 08 13 61 45
contact@esus-conseil.fr

Auzelles équitation poney club - Clara MIALON

La Fouille / 06 76 18 27 63
auzellesequitation63590@gmail.com

Aide ménagère

Ménage, remise en état et garde
d'animaux à votre domicile
Mariane GUILLOT
Chabanettes / 06 37 27 73 01

EHR Racing France

Préparation de moteurs et
suspensions de course
José TAVARES
La Vaisse / 07 66 81 04 81
ehr.eurochamp@gmail.com

Bright conseils

Accompagnement à l'orientation
scolaire et professionnelle.
La Ganille / 06 69 26 49 13
brightconseils63@gmail.com

Corissandre

Service de nettoyage
Les Côtes de Chabanettes
06.62.27.57.76
Corissandre.cesu@gmail.com





BULLETIN MUNICIPAL - N°9 - JANVIER 2025

Directrice de publication et réalisation : Marie-Laure NUNES

Rédaction, coordination : Marie-Laure NUNES, les conseillers municipaux, Nathalie FARGETTE, les associations Auzelloises.

Photographies : Ed LIVING-STONE, associations auzelloises, commune d'Auzelles, Marie-Paule DAUPHIN, Marie-Laure NUNES, Mickaël COUPAT, Alexi DUTOUR.

Photos couvertures : Michel LABLÉ - **Réalisation :** Anaïs PAYS - **Imprimerie :** Diazorama